

<https://enseignants.se-unsa.org/Audience-au-ministere-le-SE-Unsa-obtient-des-reponses-et-des-reorientations>



# **Audience au ministère : le SE-Unsa obtient des réponses et des réorientations nécessaires !**

- Fil d'actu -  
Date de mise en ligne : mardi 18 février 2025

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---

Reçus jeudi 13 février en audience au cabinet d'Élisabeth Borne, nous avons porté ou réitéré un certain nombre de demandes, mais également d'alertes, afin que des réponses et des rectifications puissent être apportées dans les meilleurs délais.

Au programme : le budget 2025, la réforme de la formation initiale, les évaluations nationales, le déploiement des PAS, la formation sur les groupes au collège, la situation de l'UNSS.

>

- *Budget 2025 et réforme de la formation : nous exigeons de la clarté !*

Si le ministère s'est voulu rassurant en nous annonçant que le budget 2025 ne serait réduit que de 156 millions d'euros, nous avons à nouveau pointé du doigt l'incertitude insupportable constamment vécue par les personnels quant aux moyens attribués à leurs missions.

Nous avons en particulier dénoncé la mesure de 74 millions d'euros d'économie prévues sur le dos des personnels en arrêt maladie avec la baisse de l'indemnisation des congés maladie.

C'est finalement un budget en régression puisque, même si les 4 000 postes d'enseignants ont été « sauvés », le budget est en baisse par rapport à 2024 ; ce qui traduit un désinvestissement de l'État dans l'éducation !

Entre les dernières annonces visant à chercher des économies partout y compris, voire surtout, là où il ne faudrait pas piocher (Pass culture, services civiques...) et l'absence de visibilité sur la réforme de la formation initiale, rien ne semble viser le retour de la confiance des personnels en leur institution.

Sur ce dernier point, le ministère s'est montré optimiste quant à la volonté très forte d'Élisabeth Borne de mettre en place les nouveaux concours dès la session 2026. Le premier groupe de travail est prévu le 25 mars prochain, nous avons d'ores et déjà averti qu'il devrait très vite asseoir les garanties données.

- *Pôles d'appui à la scolarité (PAS) : nous refusons un déploiement précipité !*

Nous avons profité de l'audience pour demander une réponse à notre récent courrier d'alerte quant à un déploiement des PAS en dehors des 8 départements préfigurateurs. Il est inconcevable de penser pouvoir accélérer la mise en place de ces structures à moyens constants quand on sait les difficultés aujourd'hui déjà dramatiques de l'École inclusive en matière d'accueil inadapté des élèves et d'impacts néfastes sur les conditions d'exercice des personnels. Le ministère persiste dans sa volonté de déployer ces PAS sans avoir fait le moindre bilan de leur mise en œuvre dans les 4 départements préfigurateurs, alors que nous sommes d'ores et déjà en capacité d'éviter certains écueils et de choisir quelques bonnes pratiques. Afin qu'ils répondent aux besoins des élèves et des personnels, les PAS demandent une préparation anticipée et réfléchie et des moyens conséquents. Ces éléments ne sont pas réunis à l'heure actuelle pour en déployer davantage, le tout au détriment des besoins de carte scolaire (allègement des effectifs, remplacements...) !

Nous ne manquerons pas de dénoncer à nouveau de tels choix inappropriés lors du Comité national de suivi de l'École inclusive à venir dont nous serons membres.

>> [Lire notre courrier à la ministre](#)

- *Évaluations nationales : nous obtenons à nouveau une compensation horaire !*

Après avoir obtenu en septembre 2024 une compensation horaire pour tous les enseignants concernés par la saisie des réponses des élèves aux évaluations nationales, nous avons demandé qu'en janvier 2025, les enseignants de CP, doublement concernés, puissent à nouveau bénéficier de cette compensation de 6 heures. Ne voyant rien venir, nous avons réécrit à la ministre et obtenu cette nouvelle compensation. Une bonne nouvelle que nous avons exigé voir pérennisée par un texte !

## Audience au ministère : le SE-Unsa obtient des réponses et des réorientations nécessaires !

>> [Lire notre article](#)

- *Groupes au collège : nous obtenons une formation mieux identifiée*
- 

Lors de nos échanges avec le cabinet de la ministre, nous avons également questionner sur la suite accordée à notre demande d'interruption des formations sur la mise en place des groupes au collège. Alors que l'élargissement du dispositif a été clairement annoncé en pause par Élisabeth Borne pour la rentrée 2025 et qu'une évaluation est prévue sur deux ans pour en connaître l'intérêt, les rectorats impliquent les équipes dans une formation au dispositif.

Puisque la réponse qui nous a été apportée soutient que cette formation est avant tout une formation à la remédiation de la difficulté scolaire, ce qui correspond déjà mieux aux besoins des personnels, nous avons demandé que les formations annoncées soient alors correctement réorientées vers cet objectif !

>> [Lire notre courrier à la ministre](#)

- *UNSS : nous exigeons un réel soutien du sport scolaire !*
- 

Après plusieurs mois de surexposition médiatique d'une crise de confiance envers le pilotage de la fédération UNSS, la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, vient de suspendre de ses fonctions le directeur national de l'UNSS dans l'attente d'une procédure disciplinaire à son encontre.

Pour nous au SE-Unsa, les personnels de l'Éducation nationale, élèves et familles engagés au quotidien dans l'UNSS méritent une tout autre promotion du sport scolaire ! Nous avons demandé au ministère qu'un vrai soutien leur soit témoigné à travers différents actes.

>> [Lire notre article](#)